

Californie – Et revoilà l'interdiction du foie gras



Californie – Et revoilà l'interdiction du foie gras

Alors qu'en janvier 2015, un juge fédéral avait annulé l'interdiction de la vente de foie gras en Californie mise en place depuis la loi de 2012, une cour d'appel située près de Los Angeles vient de réinstaurer depuis hier cette interdiction dans tout le pays.

Il en résulte qu'un restaurant servant du foie gras pourra écoper d'une amende de 1 000 dollars (soit 840 euros). Les plaignants ont maintenant « 14 jours pour déposer une pétition » afin que la totalité des juges du 9e circuit examine la décision prise par les trois juges vendredi, avant que la cour d'appel n'émette un mandat rendant effective l'interdiction. Le foie gras pourra cependant rester au menu des restaurants jusqu'à ce que les recours soient épuisés.

Cette décision est une victoire pour les associations de défense des animaux, notamment Peta, qui assimile à de la torture le gavage des oies ou des canards.

Pour Eric Greenspan, célèbre chef médiatique à Los Angeles, elle est considérée comme « folle ». Il a également commenté au Los Angeles Times : « N'en mangez pas si vous ne voulez pas, mais n'empêchez pas ceux qui veulent le faire » avant d'appeler à « interdire les fusils d'assaut avant le foie gras si on veut parler de cruauté ».

Une décision qui pourrait également impacter les producteurs de foie gras, déjà durement touchés par les épidémies de grippe aviaire qui avaient conduit à l'abattage massif des oies et canards dans le sud-Ouest.